

COMPTE-RENDU SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RUE
DU MARDI 12 JUN 2018

CRCM120618

--°°0°°--

1 – PERSONNEL COMMUNAL

Détermination du taux de promotion d'avancement de grade =

Filière administrative – Catégorie C – adjoint administratif principal 2^{ème} classe : 100 %

Filière technique – Catégorie C – adjoint technique principal 2^{ème} classe : 100 %

18 POUR

Créations et suppressions d'emplois – avancements de grade =

Concerne 1 agent dans la filière administrative et 4 agents dans la filière technique dans le cadre de l'évolution de carrière. Ces points ont été validés par le comité technique en date du 6 juin 2018.

18 POUR

Créations et suppressions d'emplois – promotions internes =

Concerne 2 agents dans la filière technique et 1 agent dans la filière culturelle suite à l'obtention d'un examen professionnel. Ces points ont été validés par le comité technique en date du 6 juin 2018.

18 POUR

Suppression d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe =

Concerne 1 agent dans la filière technique admis à la retraite au 30/04/2018.

Ce point a été validé par le comité technique en date du 6 juin 2018.

18 POUR

Tableau des emplois permanents =

Filière administrative = 8 postes dont 6 pourvus

Filière technique = 20 postes dont 19 pourvus

Filière culturelle = 4 postes dont 4 pourvus

Filière police = 2 postes dont 2 pourvus

Soit 34 postes à temps complet et temps non complet dont 31 pourvus.

20 POUR

2 – FINANCES

DM n° 1 budget général = 20 POUR

MAPA (marchés à procédure adaptée) pour travaux de voirie – programme entretien 2018 =

Estimation prévisionnelle 80 000 €. Consultation lancée le 23 mai 2018. Date limite de dépôt des offres le 19 juin 2018.

20 POUR

MAPA (marchés à procédure adaptée) pour travaux réfection en plomb terrasse Beffroi =

Estimation prévisionnelle 28 000 €. Consultation lancée le 24 avril 2019. Ouverture plis le 30 mai et choix de l'entreprise le 8 juin 2018 par la commission.

20 POUR

Créances éteintes eau/assainissement =

Service assainissement 1 892.67 €

Service eau 259.45 €

20 POUR

Demande subvention pour travaux réfection en plomb terrasse Beffroi =

Le devis obtenu par l'entreprise retenue pour ce programme ainsi que la maîtrise d'œuvre est de 29 979.66 € HT. Une subvention de 30 % de la DRAC représente 8 994 €. Reste à charge par autofinancement pour la commune 25 182.79 € dont 4 197.13 € de TVA.

20 POUR

AJOUT

Installation de conteneurs enterrés =

La commune avait donné son accord à la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre pour l'installation de conteneurs enterrés place du Magasin.

Une répartition financière 67 % communauté de communes, 33 % commune avait été définie. Il convient de mandater la somme de 9 213 € à la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre.

20 POUR

Convention de mise à disposition d'un local communal =

Le Maire leur a proposé au conseil départemental le bureau place Gosselin situé derrière le Bureau d'Information Touristique et le musée des frères CAUDRON le temps des travaux de la MDSI de RUE (durée prévisionnelle 12 mois). La convention de mise à disposition prévoit un loyer annuel de 2 740,00 €.

20 POUR

MAPA (marchés à procédure adaptée) pour travaux toitures inhérents aux dégâts causés par les grêles du 6 juillet 2017 =

Lancement d'une seconde série de marchés pour la réfection de la toiture du gymnase Louis Deloison et la toiture des logements du groupe scolaire Gabriel Deray. Les travaux pourraient être engagés à l'automne.

20 POUR

3 - COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES / DROIT D'INITIATIVE

Situation de trésorerie au 12 juin 2018 : 3 791 588,59 €

Fin des travaux déchetterie de Rue : réouverture le 16 juin 2018

Remerciements deuil familles Bresson, Moreau, Pocholle

Qualification US Rue foot ball. Coupe du Ponthieu le 17 juin 2018 au stade municipal

Réfection des courts extérieurs de tennis : revêtement dans le cadre de la garantie décennale et grillage.

Qualification union des Pongistes de Rue à la Régionale 1 (dernier niveau avant la Nationale). Une demande de subvention complémentaire sera étudiée au vu du prévisionnel qui sera présenté et des conséquences de ce classement (renforcement de l'équipe, déplacements, arbitres ...)

Achat terrain à la SSM derrière le petit port rue du Bastion et bande de 20 mètres sur 300 ml allant jusqu'à la rue de la Fontaine = création d'un parking et sentier pédestre.

Régularisations achat divers bandes de terrains (CCPM/Quin et Petite Cense)

Maison communale rue du Bastion : libération prochaine qui donnera lieu à une réhabilitation et une restructuration pour accueillir la concierge de la mairie. A l'horizon 2020, l'accueil des services administratifs en mairie sera entièrement repensé.

Infos sur le PAPI : la commune n'est pas d'accord pour signer la convention estimant que les clefs de répartition ne sont pas équitables. Une réunion le 25 juin prochain sera organisée sur ce sujet avec des représentants du syndicat mixte et de la sous-préfecture.

Mme Hocquinghem demande des nouvelles des panneaux « Villes et Villages fleuris » : ils sont commandés.

Mme Regnier indique que les membres de l'association Vivre à Rue sont globalement satisfaits de la mise à disposition de la nouvelle salle des associations rue du Four. Une connexion WIFI est-elle prévue ? Sera étudié à l'avenir.

Mme Hareux s'étonne que le conseil ne délibère pas comme chaque année sur l'enveloppe des primes et indemnités du personnel. Les fiches de poste ont été validées, les entretiens professionnels vont suivre ainsi que les arrêtés individuels et ce point sera vu lors d'une prochaine séance.

Elle demande des nouvelles du terrain Dufossé rue du Marais. La commune du Crotoy a signé chez Me Wartel. Un recours devant le conseil d'Etat et le tribunal administratif est en cours.

Elle demande également à l'initiative de qui la salle des fêtes a été dénommée « théâtre du Beffroi » ?

M. Renard et M. Noiret en ont convenu.

Mme Ménérier n'est pas d'accord sur le principe de ne pas consulter le conseil municipal dans ce genre de décision.

Mme Régnier demande si de nouvelles chaises, comme celles de la nouvelle salle des associations, sont prévues pour les représentations à venir.

M. Renard annonce que la salle des associations est en service et que la salle polyvalente a été louée 2 fois.

La crèche va être inaugurée le 23 juin : il convient de trouver un nom.

Les locaux Croix-Rouge avancent bien ainsi que la résidence pour séniors de l'OPSOM.

Le comité des fêtes de Larronville organise son barbecue annuel le 7 juillet prochain.

Invitation à la projection du film « a 2 heures de Paris » tourné en partie à St-Valéry.

